

Tableau générique de présentation des frais du PER*

Nom Produit

Nom Courtier

PER AMALIA

ALYOR

Montant minimal de versement initial :	x €	0,00 €
Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat :	x €	3,60 €
Frais annuels		
Frais de gestion du plan		
Frais des supports		
Support fonds euros	x% ou frais maximal (si variable)	0,60%
Support unités de compte	x% ou frais maximal (si variable)	1,00%
Support Eurocroissance	x% ou frais maximal (si variable)	NA
		0%
Gestion pilotée par horizon	x % ou x% supplémentaire	supplémentaire
Frais de gestion des fonds		
1/ Gestion libre		
Fonds actions** (moyenne)	x%	1,98%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	x%	1,03%
Fonds obligations (moyenne)		1,06%
Dont taux de rétrocessions de commissions***		0,60%
Fonds immobilier**** (moyenne)		NA
Dont taux de rétrocessions de commissions***		NA
Fonds diversifiés (moyenne)		1,97%
Dont taux de rétrocessions de commissions***		1,11%
2/ Gestion pilotée par horizon (allocation 20 ans avant le départ à la retraite)		
Profil prudent (moyenne)	x%	1,91%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	x%	1,27%
Profil équilibré (moyenne)		2,09%
Dont taux de rétrocessions de commissions***		1,34%
Profil dynamique (moyenne)		2,07%
Dont taux de rétrocessions de commissions***		1,33%
Autres frais annuels		
		3,6€ (frais associatifs annuels prélevés sur l'épargne du Plan)
frais forfaitaires	x € ou frais maximal (si variable)	
frais proportionnels	x% ou frais maximal (si variable)	0%
Frais ponctuels par opération (taux ou montant maximal)		
Frais sur versement	x%/€ ou frais maximal (si variable)	1,5%
Frais de changement de modes de gestion (en % ou en €)	x%/€ ou frais maximal (si variable)	0,0%
Frais d'arbitrage		
proportionnels ou forfaitaires	x%/€ ou frais maximal (si variable)	0,0%
nombre d'arbitrages gratuits par an	x	tous
		0% au-delà de 5 ans, 1% du transfert les 5 premières années
Frais de transfert sortant vers un autre produit	x%/€ ou frais maximal (si variable)	
Frais sur les versements de rente	x%/€ ou frais maximal (si variable)	2,00%
Frais de rachat	x%/€ ou frais maximal (si variable)	0,00%

NA : non applicable

*Le tableau indique les principaux frais du plan constaté au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

** la catégorie « fonds actions » inclut les ETF et mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI, FPS) et les titres vifs.

*** part des frais reversés au profit du distributeur et du gestionnaire du plan au cours du dernier exercice clos.

**** la catégorie « fonds immobilier » inclut les OPCV, les SCPI et les SCI

- Frais de gestion du plan : correspondent à des frais prélevés directement par l'Assureur sur l'encours en Unités de Compte (UC) ou en Euro détenu.

Frais de gestion des Unités de Compte (UC)

- Les frais de gestion des Unités de Compte correspondent aux frais prélevés par les Sociétés de gestion. Ils se répercutent sur la performance des UC.

- Les rétrocessions de commissions correspondent à la part rétrocédée par la Société de gestion à l'Assureur au titre de la distribution des UC.

Pour chaque mode de gestion, les frais de gestion des Unités de Compte sont calculés sur la base d'une **moyenne** des frais de l'univers d'investissement disponible.

Le calcul est identique pour le taux de rétrocession de commissions.

Ces frais de gestion sont une valeur théorique destinée à faciliter la comparaison entre les différentes offres financières des PER.

Les frais de gestion du Plan dépendent des UC détenues.

Il s'agit donc d'une moyenne et la valeur exacte dépendra des Unités de Compte constituant l'encours du client.